

## Conseil municipal des jeunes : un petit déjeuner pour tout savoir.

*Le premier Conseil municipal des jeunes sera installé début 2023. Les inscriptions sont donc ouvertes aux Quimpérois de 10 à 15 ans désirant s'investir dans les projets de la ville. Autour d'un petit déjeuner, et en présence de Mme la Maire, une réunion d'information est organisée sur le sujet, à l'Hôtel de Ville, le samedi 19 novembre à 10h30.*

Le rendez-vous est donné aux citoyens en herbe désirant de s'investir dans la vie locale : ils seront accueillis par Mme Isabelle Assih le samedi 19 novembre, à 10h30. Au programme de cette courte matinée d'échanges : présentation de l'instance et du rôle des jeunes, discussions autour de l'engagement citoyen. La rencontre se prolongera par la cérémonie de remise des prix aux lauréats du Budget participatif 2022, l'occasion pour les jeunes présents de se plonger de façon concrète dans le grand bain de la démocratie ! Dès 2023, le Conseil municipal des jeunes sera notamment force de propositions pour la 2<sup>e</sup> édition du Budget participatif, et sera également invité à se prononcer sur les différents projets de la ville.

Cette matinée d'information est ouverte à tous les Quimpérois de 10 à 15 ans. Il n'est pas nécessaire de s'inscrire, l'essentiel pour participer c'est d'être curieux et motivé. L'information sera également transmise auprès des collègues et maisons de quartier.

CONTACT PRESSE  
DAREMPRED KELAOUÏÑ

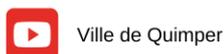
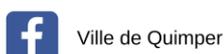
CABINET / COMMUNICATION  
KABINED/ KEHENTIÑ

HÔTEL DE VILLE ET  
D'AGGLOMERATION  
TI-KËR HA TOLPAD-KERIOÛ  
CS 26004  
29107 QUIMPER/KEMPER  
CEDEX

TÉL./PGZ. 02.98.98.88.99

presse@quimper.bzh

PLUS D'INFOS  
www.quimper.bzh



### UN CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES : POUR QUI ? POUR QUOI ?

Le Conseil municipal des jeunes vise tout d'abord à impliquer et faire participer les jeunes quimpérois.e.s dans les choix des politiques publiques de la ville de Quimper. C'est aussi une volonté politique forte en créer un espace d'écouter, d'échange et de concertation tout en participant à la formation civique des plus jeunes pour leur faire découvrir le monde des collectivités territoriales. Enfin, initier cette nouvelle instance c'est aussi offrir une déclinaison opérationnelle d'implication citoyenne dans le cadre du titre « Ville amie des enfants » de l'UNICEF.

La Convention internationale des droits de l'enfant dit : « *Chaque enfant a le droit d'être informé, d'exprimer librement son opinion et de voir cette opinion prise en considération dans toute question le concernant.* ». La date du samedi 19 novembre était donc toute trouvée pour éclairer les jeunes Quimpérois sur cette nouvelle initiative à leur attention.